



Hautes-Cévennes Libres



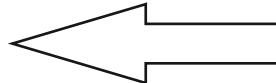
Comment et pourquoi devenir objecteur de conscience vaccinale proposé par l'association

"Rester libre":

<https://bit.ly/3B7bWY6>

FLASH INFO

MERCI MANU



Tu sais Manu je vais te confier un secret. Je ne suis pas en guerre contre toi.

Je suis juste libre. Et plus tu veux réduire ma liberté, plus elle est forte à l'intérieur de moi, plus elle a un sens, plus je l'incarne, plus je la danse, plus je la chante, plus je la ris, plus je la joue aussi. Et ce n'est pas par esprit de contradiction. Non. Juste, vois-tu, je suis souveraine de ma propre vie. Je fais le choix en conscience de décider ce que ma vie sera. Tu sais, Mandela disait « ils pourront toujours m'enfermer, ils ne m'enlèveront jamais ma liberté ». Alors voilà ... Tu ne peux rien contre ça, malgré tes grandes phrases et tes armes, malgré tes déclarations jetées à nos visages comme des menaces.

Alors qu'en fait, plus tu souffles pour me faire tomber, plus tu apportes le vent nécessaire à mon envol.

Tu sais, ma liberté ne compte pas sur mon droit à aller au cinéma, ou à emmener mes enfants ou mes amis au restaurant, mon droit d'exercer ma profession ou pas... Oui c'est confortable, c'est vrai. Et il serait hypocrite de ma part de ne pas reconnaître qu'il y a des jours où je trouve que toi aussi, tu m'emmèneras.

Mais ma liberté, celle du cœur, celle de mon âme, se situe à un tout autre niveau. Un niveau que tu ne pourras pas toucher malgré tes combats et tes attaques.

Je me fiche que tu me considères comme une citoyenne française ou non. Car de la même façon, cet aspect appartient à mon cœur, et non à ta reconnaissance. Je n'ai pas besoin que tu me reconnaises pour continuer à aimer ... Je continuerai à nourrir mon amour pour l'être humain et ses contradictions. Je continuerai à transmettre la souveraineté et la liberté que chacun de nous porte. Je continuerai à croire et à porter haut la couleur de mes valeurs. Je continuerai à rencontrer les bonnes personnes sur ma route, celles qui œuvrent pour un avenir meilleur, que l'on co-construirait ensemble dans la tolérance.

Alors finalement, je te remercie. Car je vois un cadeau dans tout ça. Celui de me faire porter encore davantage mes valeurs, mes souhaits les plus chers, mes croyances et ma souveraineté. Grâce à toi, je fais le tri entre le nécessaire et l'agréable, encore plus. Et je choisis mieux encore avec qui j'ai envie de continuer à partager. Allez, merci Manu ... Merci de m'aider à dealer avec mes parts d'ombre, entre la résistance et le pacifisme. Merci de me faire chercher à l'intérieur de moi ce qu'avant je ne cherchais que trop souvent à l'extérieur. Merci de montrer à mes enfants ce que c'est que la violence et la division afin que nous ne tombions pas dans ce piège si bien préparé ... Merci, de me faire chercher ma liberté au-delà de ce que j'aurais pu imaginer ... JoAile

D'après le réseau Sentinelles en semaine 50 de 2021 le nombre de malades de la Covid était estimé à 39/100 000 habitants. Ce chiffre ne justifie pas une quasi obligation vaccinale sous forme de passe vaccinal. De nombreuses publications montrent l'échappement du variant Omicron aux vaccins. Les vaccinés et les primo-infectés sont plus à risque d'être porteurs de Omicron que les personnes non vaccinées et jamais infectées. Omicron progresse rapidement mais n'entraîne pas d'augmentation des cas de pneumonies et pas de décès. L'instauration de ce passe vaccinal n'est donc aucunement justifiée scientifiquement.
pdf complet sur <https://bit.ly/3GzqUql>

Lettre ouverte des Faucheurs Volontaires d'OGM sur les vaccins GM et l'obligation vaccinale

En ce début d'année 2022, les Français sont placés devant une obligation vaccinale et les non vaccinés sont stigmatisés. Or, les seuls vaccins qui nous ont été ou nous sont imposés sont totalement nouveaux. Ce sont des produits génétiquement modifiés (GM), qu'ils soient à ARN messager - Pfizer ou Moderna - ou à ADN (ces derniers sont dits à vecteur viral) - Astra Zeneca et Janssen -. Ils ont reçu une autorisation de mise sur le marché conditionnelle et provisoire.

- Le caractère OGM de ces vaccins a été révélé lors de l'été 2020 où un règlement européen a été adopté en urgence et sans débat par le Parlement. Ce règlement 2020/1043 prévoit, dans son considérant 17 : « ... d'accorder une dérogation temporaire aux exigences d'évaluation des risques pour l'environnement [...] prévues par les directives 2001/18/CE et 2009/41/CE pour la durée de la pandémie de COVID-19 [...]. » Or, les directives citées concernent toutes deux les OGM : il y a violation du principe de précaution élémentaire imposé par la loi à toute utilisation d'OGM. La technologie de construction de ces vaccins est celle qui consiste à fabriquer les OGM, associée ici à de la biologie de synthèse. Ce sont des copies tronquées et modifiées d'ARN du virus ou de l'ADN recombiné. Ces vaccins sont des constructions génétiques artificielles. Les vaccins demandent une dizaine d'années pour être élaborés et correctement testés. La technologie à ARN messager date du début des années 90. Elle a été utilisée soit pour soigner certaines maladies graves (thérapie génique), soit pour préparer des vaccins (prévention), mais en ce domaine, pour l'espèce humaine, cette technologie n'avait pas fait ses preuves ! Après l'arrivée de la Covid, le vaccin à ARNm a été optimisé, fabriqué en moins d'un an, et comme celui à ADN utilisé avant d'être passé en phase 3 d'évaluation, comme l'impose le protocole d'autorisation de mise sur le marché. L'efficacité et la sécurité de ces injections tant immédiates qu'à long terme ne sont absolument pas prouvées, les connaissances étant insuffisantes : la population mondiale, y compris les enfants, fait donc office de cobaye ! Alors qu'en 2008 les français obtiennent le droit de consommer sans OGM, y compris à titre de précaution sanitaire, de nouveaux OGM leur sont aujourd'hui imposés. La banalisation des vaccins GM ouvre la porte à l'acceptabilité sociale de tous les OGM et notamment des plantes GM liées aux pesticides (99% des OGM). Le Collectif des Faucheurs Volontaires d'OGM n'accepte pas et dénonce l'injection de vaccins génétiquement modifiés : nous ne voulons pas d'OGM ni dans les champs, ni dans les assiettes, ni dans nos corps.

- Les Faucheurs Volontaires d'OGM respectent les choix de chacun concernant cette vaccination, mais ils dénoncent l'obligation vaccinale et soutiennent tous les citoyens privés de travail, de soins, de transports, de culture, d'éducation... qui refusent de céder au chantage de la vaccination forcée. Les FV exigent d'obtenir le choix libre et éclairé entre thérapie ou vaccination et entre vaccins GM ou non GM. Ils dénoncent les discriminations injustifiées, le climat de défiance instauré et la violence d'État. Le gouvernement viole le droit au respect de la personne et à un consentement éclairé (Convention d'Oviedo signée par la France et article 16 du code civil français).

- La diffusion à grande échelle, voire planétaire, des vaccins GM ouvre aussi la porte à l'acceptabilité sociale de toutes les manipulations génétiques ou de biologie de synthèse, que ce soit sur les végétaux, les animaux (dont les humains), les micro-organismes ou les virus. Les Faucheurs Volontaires s'opposent à l'artificialisation du vivant. Ils s'opposent aussi à l'artificialisation de leur vie : la santé est ici utilisée pour accélérer l'entrée des populations dans le monde virtuel. Les objets numériques sont rendus indispensables et imposés à toute la société permettant ainsi son contrôle politique et sa mise sous contrainte. Les Faucheurs Volontaires ne se laisseront pas imposer une soumission au monde artificiel numérique.

ILS RAPPELLENT QU'ILS DÉFENDENT LE VIVANT DANS SON INTÉGRITÉ ET SA DIVERSITÉ.

<https://faucheurs-volontaires.fr>

Collectif des Faucheuses & Faucheurs volontaires Gard/Lozère

contact : faucheurs30@gmail.com



Protégeons nos enfants !!!

Les maires s'indignent , à écouter :

VIDEO (2 min 20 s) :

<https://bit.ly/3uAtGJZ>

VIDEO (1 minute) :

<https://bit.ly/35WmRlv>

VIDEO (20 min) :

<https://bit.ly/3shjbZk>

Avis de décès

GUYANE

Joshua Henry - 14 ans
injecté le 4 octobre 2021
décédé 90 minutes après
d'un anévrisme cérébral massif



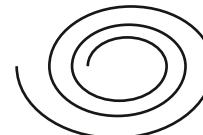
POUR PLUS D'INFO >> SCANNEZ MOI !

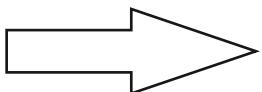
Informez vous !!!

Restrictions contre le Covid-19 : Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas... Ces pays européens qui allègent les mesures.

Sur FranceTvInfo :

<https://bit.ly/3HsoM5r>





Plaidoyer pour l'union

Le Président de la République française dispose de tous les pouvoirs, y compris celui d'infliger à tout un peuple d'invraisemblables contraintes, de soumettre les enfants à des traitements barbares et dégradants, de conduire le pays à la catastrophe.

Le peuple français est livré sans réelle défense à cet apprenti dictateur de pacotille dont l'unique ambition est « d'emmerder les Français ». Aucun contre-pouvoir ne fonctionne vraiment. Le Conseil d'État, le Conseil Constitutionnel, l'Assemblée Nationale, le Sénat, les syndicats et les Ordres professionnels, tous sans exception, participent, certes parfois avec des états d'âme, à la mise en place d'un régime destructeur des libertés fondamentales, au nom d'une obligation portant sur une substance médicamenteuse, n'ayant même pas reçu l'autorisation définitive de mise sur le marché et dont, ni l'efficacité ni l'innocuité ne sont prouvées scientifiquement, tandis que ses vanité et nocivité ne cessent de faire leurs preuves factuellement.

La crise sanitaire et sa gestion ont révélé que tout ce petit monde grenouille dans le même marigot se partageant les miettes d'un pouvoir qui obéit aux ordres de puissances étrangères, étatiques (Chine en tête) ou privées (grands groupes internationaux).

Les millions de citoyens qui persistent à faire usage de leur droit légitime à décider de ce qui est bon ou mauvais pour leur santé, sont traités comme des criminels de droit commun.

La justice et la police, conditionnées par la meute des journalistes-militants, transforment des citoyens respectueux de l'ordre public, en délinquants.

L'usage de son libre-arbitre en matière de santé est aujourd'hui en France, pays des Droits de l'Homme et du Citoyen, passible de relégation, voire d'une peine de prison

Pourquoi cette agitation? Ce tintamarre grotesque?

Le président Macron sait qu'il a perdu. L'immunité collective évoquée pour justifier sa politique vise principalement à obtenir son immunité pénale et celle des membres de son gouvernement gravement compromis dans la gestion criminelle de l'épidémie.

Les Français sont massivement contre sa politique suicidaire et nocive pour leur santé et celle du pays. En dépit du rouleau compresseur d'une propagande délirante, seule une minorité adhère aux choix présidentiels.

Ce pouvoir aux abois ne voit sa survie que dans la mise en œuvre de la politique du pire. Il multiplie les provocations, les insultes, les menaces, en vue de créer un climat de guerre civile susceptible de conduire à l'application de l'article 16. Il travaille à concentrer, sur les élus locaux, la haine qu'il suscite. Un ou deux élus assassinés ferait sans doute son affaire.

Pour barrer la route à l'instauration d'un totalitarisme sanitaire, chacun doit persister à faire usage de ses droits légitimes et inaliénables.

Tant qu'il existe des juges et des policiers intègres, tant que le corps des magistrats et celui des avocats n'a pas subi le sort de celui des médecins, contraints à trahir les règles les plus sacrées de leur mission, il faut se rassembler pour contester, contester sans cesse les décisions arbitraires et liberticides.

Défendre « quoi qu'il en coûte », l'État de droit et l'ordre républicain aujourd'hui menacés de dissolution.

Tous ceux, quelles que soient leurs croyances, leurs religions, leurs options politiques, qui refusent que les citoyens deviennent les cobayes passifs d'une industrie pharmaceutique sans morale et sans scrupule, doivent se rassembler pour mettre fin à ce régime pervers.

Sidney Touati, avocat



"GRAND JURY"

Autonomiser la conscience publique par le droit naturel : L'injustice envers l'un est une injustice envers tous Depuis plusieurs semaines, Reiner Fuellmich, avocat allemand, avait annoncé que la procédure juridique se fondant sur le droit naturel allait commencer le 5 février 2022. L'avocate Virginie de Araujo-Recchia en avait aussi parlé au congrès des intellectuels franco-italiens qui s'est tenu à Paris le 29 janvier 2022. Ce jour à 18 heures, le Grand Jury a débuté avec des discours d'ouverture des divers avocats et un communiqué de presse que nous relayons ci-dessous.

Extrait :

L'allégation principale repose sur le fait que : « les gouvernements du monde entier sont sous l'influence de structures corrompues et de puissances criminelles.

Une entente a été établie afin de mettre en scène une pandémie planifiée depuis des années. Dans ce but, une panique de masse a été délibérément créée, soutenue par de fausses déclarations de faits. Une opération sociale psychologique « psy-ops » a été aussi conçue dont les messages ont été transmis et relayés par le biais des médias corporatifs. Le but de cette panique de masse était de persuader la population d'accepter les soi-disant « vaccins » qui se sont entre temps révélés n'être ni efficaces, ni sûrs, mais extrêmement dangereux, voire mortels.

Pour aller plus loin, sur le site de France Soir :
<https://bit.ly/3gKui7X>



Mensonge des vaccins dévoilé par Pr. Christian Perronne

AUDITION DU PR CHRISTIAN PERRONNE AU PARLEMENT DU LUXEMBOURG

Toute la manipulation autour du covid révélée en 8 minutes Professeur Christian PERRONNE né le 19 mars 1955 à Angers, est un médecin et Professeur des universités praticien hospitalier français. Il est spécialisé dans les pathologies tropicales et les maladies infectieuses émergentes. Il a été président de la commission spécialisée « Maladies transmissibles » du Haut Conseil de la Santé publique en France, président des Comités techniques des vaccinations pendant de nombreuses années, Vice-Président à l'OMS du groupe d'experts pour les vaccins pour toute la zone EURO de l'OMS incluant l'Europe, la Russie et l'Asie Centrale. jeudi 13 Janvier 2022.....« Ce ne sont pas des vaccins, la preuve c'est qu'ils ne marchent pas, n'empêchent pas les contaminations ni les formes graves. Dans les pays qui ont le plus vacciné, plus de 90% des gens en réanimation sont des double ou triple vaccinés ».

Ecoutez sur : <https://bit.ly/3B1fR8C>

27ÈME JOUR SANS MACDO NI PIZZERIA



Resources dans le Gard et aux alentours

Pour continuer 2022 positivement

Agriculture :

CIVAM : <https://www.sud-et-bio.com/annuaire/civam-bio-30>

Terre et Humanisme: <https://terre-humanisme.org/>

Maison des Semences Paysannes Gard-Cévennes, Collecte et préservation de légumes cévenols anciens : preservation.mspgardcevennes@netc.fr

Réseau Semence Paysan :<https://www.semencespaysannes.org/les-semences-paysannes/qui-sommes-nous.html>

Permaculture :

<http://humuspaysdoc.fr/initiations-a-la-permaculture/>

Pépinières Bio :

<https://www.lafeuillade.com/>

<https://www.cochet-pepiniere-frutier.com/>

<http://www.pepinieredugrandplantier.com/>

Revue :

<http://fruitsoubliés.org/>

Alimentation :

Annuaire des agricultures et commerces Bio du Gard : <https://www.biogard.fr/>

Conseils de la naturopathe Anne Portier



Conseil Santé

<https://naturopathie-anne-portier.com/category/maux-du-quotidien/>

Vous pouvez retrouver ce journal sur <https://besseges.org/sujet/hautes-cevennes-libres>. Pour contacter l'équipe de rédaction et/ou proposer vos contributions, écrivez à **libre@besseges.org**